

Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire
24 aout 2026 à 18 h 00

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire ce 24^e jour d'aout 2026, à 18 h 00**. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Alain Faucher, siège #1	Shanie Huberdeau, siège #2
Johanne Larocque, siège #3	Maryse Cloutier, siège #4
Yves Laprade, siège #5	

Conseiller absent : Guy Whissell, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Cathy Viens, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

La Mairesse, madame Myriam Cabana, soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture.

O U V E R T U R E D E L ' A S S E M B L É E

1. Ouverture de la séance

260824-01

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Cloutier

ET RÉSOLU que l'assemblée extraordinaire soit déclarée ouverte à 18h02;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

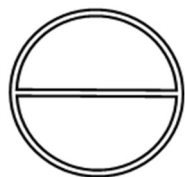
2. Adoption de l'Ordre du jour

260824-02

O R D R E D U J O U R

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
 - 4.1 Achat d'un véhicule pour le service incendie
 - 4.2 Achat sable d'hiver et sel de déglacage
 - 4.3 Embauche d'un pompier
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Faucher



QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3. Règlement

4. Résolutions

4.1 Achat d'un véhicule pour le service incendie

260824-03

CONSIDÉRANT que le véhicule d'urgence doit être remplacé en raison de son âge ainsi que des besoins opérationnels de couverture;

CONSIDÉRANT que le véhicule d'urgence est non conforme pour le transport d'hommes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Laprade

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Paix achète un nouveau véhicule, ambulance militaire, FORD E450, 2006, avec seulement 55 000 km au compteur, une boîte arrière en aluminium, suspension à l'air ainsi que six (6) pneus neufs, au montant de 30 000\$ plus taxes;

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix autorise la directrice générale et greffière-trésorière de signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4.2 Achat de sable d'hiver et sel de déglacage

260824-04

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a demandé des soumissions sur invitation à huit (8) entrepreneurs l'achat de 1200 tonnes de sables d'hiver ainsi que 80 tonnes de sel de déglacage;

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants:

Nom du soumissionnaire	Sable d'hiver Livraison incluse Redevances incluses (taxes en sus)	Sel de déglacage Livraison incluse (taxes en sus)
Transport Jean-Luc Labelle	Non disponible \$	Non disponible
Sables Fournel et fils	19.31 \$	Non disponible
Sel Warwick	Non disponible	138.00 \$
Sel du Nord	Non disponible	Non disponible
Sables compacts	17.23 \$	Non disponible
Les Bois Ronds	18.21 \$	Non disponible
Trudeau Excavation	16.75 \$	Non disponible
Pelle O' Max	Non disponible	Non disponible

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

QUE la soumission, la plus basse, pour le sable d'hiver est Trudeau Excavation, au montant de 16.75\$ la tonne métrique, livraison et redevances incluses, est conforme et soit retenue au prix précité;

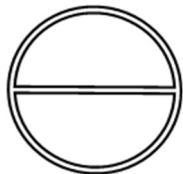
QUE la soumission, la plus basse, pour le sel de déglacage est Sel Warwick, au montant de 138.00\$ la tonne métrique, livraison incluse, est conforme et soit retenue au prix précité;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4.3 Embauche d'un pompier

260824-05

ATTENDU que le service d'incendie de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix est en continuelle période de recrutement de pompier à temps partiel;



ATTENDU que monsieur Bryan Legault, directeur du service incendie, recommande fortement l'embauche de monsieur Martin Lacroix;

Il est proposé par madame la conseillère Shanie Huberdeau

QUE la municipalité procède à l'embauche de monsieur Martin Lacroix au poste de pompier à temps partiel sur appel pour la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix;

QUE monsieur Lacroix entre en poste à partir du 25 août 2026.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

5. Période de questions

Il y a eu aucune question

6. Levée de l'assemblée

260824-06

Il est proposé par

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 18h05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Myriam Cabana, Mairesse

Cathy Viens, Directrice générale
et greffière-trésorière